



**ASSOCIATION S.M. pour la SAUVEGARDE  
des HAUTS LIEUX de l'histoire de CORSE  
et notamment des EDIFICES ROMANS.**

**“ A.S.C.O.”**

**Siège Social : Archives départementales rue François Pietri 20090 AJACCIO**

**[www .association-asco.fr](http://www.association-asco.fr)**

PROCES VERBAL de L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASCO du 29 SEPTEMBRE 2013 à VICO

Le 29 septembre les membres de l'ASCO se sont réunis sur convocation du président Y.E MASSIANI dans la salle des conférences du couvent Saint-François de VICO .

L'ordre du jour était le suivant :

Election des membres du conseil d'administration

Activité de l'association

Bilan financier

Présentation de la FAGEC

Projet à soutenir

La séance est ouverte à 10h30 par le président en exercice qui fait procéder à la vérification du quorum et l'enregistrement des pouvoirs : sont présents 32 membres , les pouvoirs des adhérents excusés ont bien été enregistrés pour être annexés au présent procès verbal.

Le président ouvre la séance par une présentation rapide des participants et par le bilan d'activité de l'association.

Depuis sa création en 1987 , l'ASCO a contribué financièrement , en ayant exclusivement recours aux cotisations de ses adhérents sans aucune subvention publique ,avec les conseils de Madame G.MORACCHINI-MAZEL et la participation active de la FAGEC, à la restauration de vingt cinq édifices romans (églises et chapelles) outre les couvents Saint-Dominique de CORBARA et Saint-François de VICO et de plusieurs chefs d'œuvre (tableaux , fresques, statues....).

Au cours du dernier exercice l'ASCO a versé 2.000 € à la Fondation Eugène de MAZENOD pour la réfection d'une partie de la toiture du couvent Saint-François de VICO.

Mais par rapport au nombre et à l'importance des projets de travaux qu'il s'avère nécessaire d'entreprendre pour la sauvegarde des édifices qui menacent ruines les moyens de l'ASCO demeurent très limités.

C'est pourquoi, depuis le début de cette année il est procédé avec le concours de ASC communication (Linda SCHELL) à la refonte du site de l'ASCO avec notamment un meilleur référencement , la mise en ligne d'un bulletin d'adhésion et de la commande du livre " la Corse... et ses chapelles romanes" .

Pour développer les activités il est convenu de préparer une présentation " type" de l'association (power point ou CD ) afin que les membres qui sont volontaires puissent animer des réunions sous forme de conférence pour susciter de nouvelles adhésions notamment au sein des Clubs services (Rotary, Lion's club) des autres associations ( Saint Dominique) ,et des réseaux sociaux ( face book ,twiter .... ) .

Election des membres du Bureau et du Conseil d'Administration

Président : Yves- Eric MASSIANI

Vice Présidents : Jean-Pierre RINALDI, Didier GESTAT de GAREMBE, Marie MASSOL- TORTORA

Secrétaire général : Gérard CHARLIER de VRAINVILLE

Secrétaire général adjoint : Alexandre MASSIANI

Trésorier : Pierre FUMAT

Conseillers juridiques : Michel HASSENFORDER , Olivier ROQUEBERT

Relations publiques et photographies : Marie-Christine ROY .

Conseillers culturels :Geneviève MORACCHINI-MAZEL et Stéphane ORSINI de la FAGEC

Les autres membres du Conseil d'Administration sont renouvelés dans leurs fonctions antérieures.

Bilan financier

Le trésorier présente le bilan financier informant que la situation de trésorerie au 31/12 2012 présente un solde positif de 3329€ . les cotisations ont été de 1640€ et les dépenses de 319€.

Un bilan intermédiaire au 01 /09 /2013 fait apparaitre un montant de recettes constituées par les cotisations de 2110€ et de dépenses de 814€ (mise à jour du site informatique essentiellement) et

présente un solde de trésorerie positif de 4400€ .De plus le solde BNP est de 4476€. Soit un total de 8876€.

#### Présentation de la FAGEC

Monsieur Stéphane Orsini fait une présentation de la FAGEC ( Fédération et Groupement pour les Etudes Corses)de ses réalisations et en particulier des sites à la restauration desquels l'ASCO a contribué .

Puis il dresse une description de 3 projets de restauration d'édifices qui méritent un soutien de l'ASCO.

Après réflexion , les membres présents retiennent le site de PATRIMONIO et décident d'affecter une participation d'un montant de 1500€ à verser à la FAGEC pour la réalisation des travaux de restauration de l'église de San Pietro.

#### VOTE DES RESOLUTIONS

##### Résolution N°1

L'assemblée approuve à l'unanimité la composition du Bureau et du Conseil d'administration.

##### Résolution N° 2

L'assemblée approuve à l'unanimité la situation financière et donne quitus au trésorier pour sa gestion.

##### Résolution N° 3

L'assemblée approuve à l'unanimité l'affectation d'une somme de 1.500 € à la FAGEC pour la restauration du site de St Pietro à PATRIMONIO .

L'ordre du jour étant épuisé , la séance est levée .

Le présent procès verbal donnant pouvoir au président ou au trésorier de l'ASCO d'effectuer toutes démarches administratives , opérations bancaires , et procédures nécessaires a été clos à 12 H30.

A VICO LE 29 Septembre 2013.

CORRESPONDANCE : ASCO ,la Tour d'Ivoire , Le Mourillon , 83.000 TOULON

